

---

## [Une passerelle comme trait d'union](#)

Temps de lecture

5 minutes

- Publié le 11/03/2022 - 11:19 Mis à jour le 04/10/2023 - 18:00

Spectaculaire opération dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 juillet à Petit-Quevilly afin de mettre en place une nouvelle passerelle, dédiée aux modes doux de déplacement, enjambant la Sud III et la voie ferrée.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de la piscine à Petit-Quevilly, la Métropole Rouen Normandie et la Ville de Petit-Quevilly, avec le soutien de la Région Normandie et de l'ANRU, portent la construction d'une passerelle dédiée aux modes doux afin de relier le quartier de la Piscine au quartier Petit-Quevilly village où se trouve l'Hôtel de ville. Cet ouvrage a pour objectif de renforcer le lien entre ces deux quartiers, en plein renouvellement. Ce chantier métropolitain d'ampleur représente une enveloppe de 4.6 millions d'euros.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-

---

Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement, Joachim Moysse, Vice-Président en charge du logement, de l'habitat et de la politique de la Ville, et Charlotte Goujon, Maire de Petit-Quevilly : « *La réalisation de cette nouvelle passerelle, reliant deux quartiers en plein renouvellement, représente un chantier d'ampleur et un réel investissement. Nous sommes fiers de porter ce projet qui vise à créer les conditions d'une meilleure convivialité urbaine et œuvre au désenclavement du quartier de la Piscine en reliant l'Est et l'Ouest de la ville ! Dédié aux modes doux, cet ouvrage offrira les conditions idéales aux habitants pour s'y déplacer à pied, à vélo, en poussette et ainsi pouvoir profiter pleinement de l'ensemble des nouveaux aménagements sportifs, associatifs et paysagers.* »

Pour Jean-Benoît Albertini, Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime : "*Cette étape décisive de pose de la passerelle signale la bonne avancée des travaux de renouvellement urbain pour le futur du quartier de la Piscine. Petit-Quevilly se place ainsi en pointe des onze chantiers de renouvellement urbain à l'œuvre en Seine-Maritime, pour lesquels l'État et l'ANRU apportent un concours financier de plus de 200 M€.*"

Une opération spectaculaire de grutage de la passerelle s'est déroulée dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 juillet. L'ouvrage, très imposant, a été soulevé à l'aide d'une grue mobile et posé sur ses appuis définitifs. Il s'agit de l'une des plus grandes grues mobiles de France en termes de gabarit et de puissance de levage. Afin de permettre les manœuvres de la grue en toute sécurité, la rue Jacquard, la SUD 3 et la voie ferrée ont été provisoirement fermées dans la soirée et la nuit.

Cet ouvrage d'une largeur de 4 m est composé de trois parties :

- un ouvrage principal d'environ 61 m survolant la voie rapide sud 3 et la voie de chemin de fer dédiée au fret ;
- un second ouvrage de 36 m survolant un ensemble de merlons paysagers (éléments destinés à réduire le bruit) aménagés dans le cadre de la ZAC Petit-Quevilly ;
- une rampe d'une longueur développée de 100 m environ qui permettra aux piétons et cyclistes de cheminer en pente douce jusqu'à l'ouvrage principal. Un escalier complète la rampe « côté village ». Côté quartier de la Piscine, la passerelle viendra se raccorder à une promenade en belvédère de plus de 300 m. Cette passerelle vient d'ailleurs s'intégrer en continuité du projet de réaménagement en cours de la Plaine des sports.

Cette passerelle est dédiée aux modes doux (cycles et piétons). La largeur de 4 m a été choisie pour permettre confortablement à ces usages de cohabiter. Le tablier de la passerelle est en béton, recouvert d'une résine d'étanchéité en membrane synthétique sablée, apportant un confort et une adhérence pour tous les usages.

---

Les études en lien avec cet ouvrage ont démarré en 2019 et les travaux ont débuté fin 2022. L'ouvrage devrait être achevé fin 2023. Le quartier accueillant la rampe côté village devrait voir fleurir une forêt urbaine aménagée par la ville de Petit-Quevilly. L'ouvrage sera mis en service fin 2024, lorsque la Plaine des sports et la forêt urbaine seront livrées. Pour des raisons techniques, il était impératif que la passerelle soit construite avant la fin de ces aménagements. La pose de la passerelle principale et de l'ouvrage d'accès, en une nuit, représente des colis d'environ 100 et 150 tonnes déplacés à l'aide d'une grue de 780 tonnes. Une seconde nuit de fermeture des infrastructures franchies sera nécessaire pour réaliser le coulage du tablier des ouvrages principaux. À part ces deux interventions, la construction de l'ouvrage se sera déroulée sans impact sur les voies de circulation.



---

## **Réaménagement du Quartier de la piscine à Petit-Quevilly**

Dans le cadre du projet Quevilly 2026, la Ville prévoit le réaménagement complet du quartier de la Piscine : extension et rénovation de la piscine municipale, construction d'un groupe scolaire, résidentialisation et réhabilitation d'anciens immeubles....

Ce projet a pour objectif de recréer le quartier de la Piscine, de l'ouvrir et le relier aux autres quartiers. La végétation, élément essentiel dans ce réaménagement, est préservée et mise en valeur. Plus d'espaces verts, plus de place aux piétons et plus d'équipement sportifs pour offrir aux habitants un environnement agréable permettant la cohabitation des différents habitants de la Ville : les aînés et familles.

Une ligne horizontale, promenade surélevée, permettra de profiter de la végétation environnante tout en pratiquant une activité physique. Le parcours est sécurisé et aménagé de manière à ne pas croiser les véhicules motorisés. Végétation préservée : chênes rouges, féviers d'Amérique, érables planes, pins sylvestres, noyers royaux, vivaces et graminées (molinies, joncs, iris).

Situés sous la circulation piétonne surélevée, les structures municipales le 16, le 19 et l'espace citoyen/maison du projet sont un prolongement du gymnase, on y accède par un large parvis, permettant la rencontre des usagers. La maison de l'enfance Daudet, quant à elle, est agrandie.

### **Plan de financement :**

Coût de l'opération : 4 160 647,87 €

Métropole Rouen Normandie : 2 195 875, 22 €

Ville de Petit-Quevilly : 1 000 000 €

Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) : 664 772, 65 €

Région Normandie : 300 000 €